PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES

Pas-à-pas 29 novembre 2021



DEMANDE DE C2S



Bénéfices de l'utilisation du téléservice





Pour les assurés

La possibilité de faire sa demande de C2S à tout moment de façon autonome



Un gain de temps par rapport au délai postal

Une meilleure complétude des dossiers, et donc moins d'aller-retours entre la Caisse et l'assuré



Pas de frais de photocopie/impression et envoi des pièces justificatives



Pour les collaborateurs

Conseillers et Téléconseillers :

- Le flux en accueil et au téléphone est réduit
- Diminution des rendez-vous liés à la C2S

Agents de Back-Office :

- La charge de traitement en back-office est réduite :
 - Via l'allègement de la phase d'acquisition des courriers papiers (car les demandes en ligne sont directement injectées dans la corbeille choisie pour le processus)
 - Via la meilleure complétude des dossiers reçus

Disponibilité du téléservice sur les différents appareils





2 principaux cas d'usage possibles





À noter

Dans les deux cas, du point de vue de l'assuré, la cinématique reste la même qu'il soit primo-demandeur ou qu'il s'agisse d'une demande de renouvellement. Seules les informations affichées à la fin de la démarche lors du choix de la mutuelle varient.



En revanche, contrairement à la primo-demande qui est réalisable à tout moment, la demande de **renouvellement de la C2S** par un assuré n'est possible **que dans les 2 mois qui précèdent la fin** de ses droits.

* : L'assuré bénéficiaire du RSA qui veut renouveler sa C2S n'est pas obligé d'en faire la demande : le renouvellement est automatique (mais, fonctionnellement, rien ne le prive de l'accès au téléservice)

Cas d'exclusions du téléservice



Exclusions fonctionnelles :
 Assuré mineur

- Droits fermés
- Renouvellement C2S anticipé
- Demande en cours de moins de 21 jours
- NPAI
- Chevauchement mutuelle
- Pas d'avis d'imposition



La démarche pas-à-pas : étape préalable



€ ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique Mes démarches



Les pièces

L'Assurance Maladie

ETAPE (0) : Présentation de la démarche et des pièces nécessaires à sa réalisation



Attention, la démarche n'est **pas** sauvegardée. L'assurée devra la réaliser jusqu'au bout.

Liste des documents dématérialisés nécessaires

Je démarre ma demande

Les conditions



ETAPE (0) : Les 5 situations, où la démarche n'est pas réalisable :



Adresse incorrecte ou incomplète : l'assuré met à jour ses coordonnées

Et absence de droit

Les conditions







RSA, nationalité











ETAPE (2-1) : L'assuré choisit les personnes de son foyer concernées par la demande de C2S.
 Ici en supprimant des membres.



Le foyer



ETAPE (2-2) : L'assuré choisit les personnes de son foyer concernées par la demande de C2S.
 Ici en ajoutant des membres (par exemple un enfant qui réintégrerait le foyer).

Votre foyer est composé de vous-même, de votre conjoint/concubin/partenaire PACS, de vos enfants et personnes à charge de moins de 25 ans.

Composition du foyer

Rajouter les autres membres de votre foyer : conjoint(e) et autres personnes à charge de moins de 25 ans ; attention ne faites qu'une seule demande par foyer. L'assuré saisit le nom des Prénom* Nom* III personnes au'il JEAN-BAPTISTE CALVI souhaite rattacher N° de sécurité sociale Clé 2 (13 chiffres)* à son foyer Lien de parenté* Date de naissance* Nationalité* (2) (2 chiffres)* 103052A050100 Choisir \sim 01/05/2003 Choisir \sim 01 Il saisit également leur Nir **4**••••• Nº Allocataire CAF Demande de Demande Garde alternée (1) complémentaire de RSA en cours santé en cours Si le bénéficiaire est Ŵ Prénom* Nom* inscrit à la CAF, il Tous les champs à renseigne son son n° JULES CALVI renseigner sont N° de sécurité sociale Clé d'allocataire 0 obligatoires, sauf les 4 (2 chiffres)* Lien de parenté* Date de naissance* Nationalité* (2) (13 chiffres)* derniers (N° allocataire -100 Choisir \sim 02/02/2015 Choisir \sim 1150239068772 38 Garde alternée -N° Allocataire CAF Demande de Demande de Demande Garde alternée (1) complémentaire de RSA en cours RSA en cours - Demande santé en cours de C2S en cours).











ETAPE (3) / CAS 1 : L'assuré n'a pas d'organisme complémentaire : il choisit l'AM (2/2)



Soit l'assuré choisit le même organisme (ici l'AM) pour tous les membres du foyer...

organisme

ses enfants (situation très

rare)

... soit il choisit un

complémentaire différent pour

.....

......

Je souhaite conserver le même organisme complémentaire pour l'ensemble de mon foyer.

Vous avez la possibilité de modifier le gestionnaire de la complémentaire santé des membres de votre

BENOIT 15/10/56

foyer.

Votre organisme complémentaire : Ma caisse d'Assurance Maladie

EMILIE 18/04/91	C2S	>
SOPHIE 26/09/95		>



Je choisis un autre organisme complémentaire.					
Par organisme	\sim				
Par ville	^	Pour choisir			
Q Paris		dispose de 3			
Résultats		champs de			
Organisme 1 Adresse de l'organisme, 75001, Paris	par nom				
Organisme 2 Adresse de l'organisme, 75002, Paris	d'organisme, par ville et par				
Organisme 3 Adresse de l'organisme, 75003, Paris		département.			
<u>Voir plus</u>					
Par département	\sim				
Je choisis ma caisse d'Assurance Maladie comme gestionnaire de ma					





ETAPE (3) / CAS 1 : L'assuré n'a pas d'organisme complémentaire (OC) : il choisit un OC privé





 ETAPE (3) / CAS 2 : L'assuré dispose d'un organisme complémentaire mais celui-ci n'est pas gestionnaire de la C2S







département.

Adresse de l'organisme, 75003, Paris

Par département

Voir plus

Je choisis ma caisse d'Assurance Maladie comme gestionnaire de ma



ETAPE (4-1) : L'assuré donne son consentement pour l'accès à ses données

A noter : Le téléservice a besoin du consentement de l'assuré pour récupérer les données relatives à ses différents revenus (en l'occurrence dans la DRM). L'assuré n'aura donc pas à les fournir.

Demande de Complémentaire santé solidaire



mesdroitssociaux.gouv.fr.



9

Si l'assuré est au RSA, il accède directement au récapitulatif de sa demande (étape 5, slide 24), sans passer par les écrans de déclaration de ressource



ETAPE (4-2) : Confirmation que les revenus de l'assuré ont bien été récupérés (instantanément) et
 pris en compte

Demande de Complémentaire santé solidaire



Votre situation familiale a été prise en compte avec succès !

Les données disponibles auprès des organismes payeurs ont bien été récupérées.

Vous devez tout de même déclarer vos autres ressources de revenus applicables à votre situation.

Vos revenus de patrimoine et produits de placement sont récupérés par nos services via votre avis d'imposition. Lors de la prochaine étape, vous n'avez donc pas à déclarer ces éléments. A noter : Si les ressources de l'assurées n'ont pas été trouvées, il lui sera demandé de contacter sa caisse

A noter : si le transfert des données est momentanément impossible, un message invitant l'assuré à refaire sa demande plus tard sera affiché

Retour

Je déclare les autres ressources de mon foyer L'assuré doit maintenant déclarer les autres ressources du foyer (écran suivant)



ssurance

cochée, la saisie des Je déclare mes autres ressources perçues entre octobre 2020 et septembre 2021 ressources pour l'assuré et ses Veuillez sélectionner, parmi la liste suivante, une ou plusieurs autres Le type de ressources proposées : bénéficiaires est grisée et le ressources à déclarer ainsi que celles de vos bénéficiaires. ✓ Pensions alimentaires versées bouton « Suivant » est actif. Travailleurs indépendants, important : déclarez ici vos ressources. ✓ Pensions alimentaires perçues Sinon... Pensions alimentaires versées / Pensions alimentaires percues / Dons familiaux / Ressources ✓ Dons familiaux placées n'ayant pas rapporté de revenus / Autres / Travailleur indépendant (hors gérants & associés) / Travailleur indépendant (gérants & associés) ✓ Ressources placées n'ayant pas rapporté de revenus. ARGENTIN 30/06/81 ✓ Autres " Gain aux jeux, aide financière Choisissez vos ressources \sim + Ajouter ... l'assuré versée par une institution, bourse sélectionne les d'études, aide au autres ressources ✓ demandeur d'asile" Von foyer n'a perçu aucune de ces sources de revenu perçues grâce à ✓ Travailleur indépendant (hors gérants) BENOIT 15/10/56 la liste et associés) + Ajoute déroulante Pensions alimentaires versées \sim ✓ Travailleur indépendant- gérants et associés \checkmark Mon foyer n'a perçu aucun de ces EMILIE 18/04/91 ressources - Ajouter Pensions alimentaires versées Il répète cette étape pour les SOPHIE 26/09/95 membres de - Aiouter Pensions alimentaires versées \sim son fover



Q ETAPE (4-4) : le cas des travailleurs indépendants...

A noter : cette page s'affiche si l'assuré a sélectionné dans la page précédente des ressources de travailleurs indépendants (hors gérants et associés, ou gérants et associés)





ETAPE (4-5) : Le demandeur et ses ayant droits (de plus de 15 ans) répondent à 2 ou 3 questions supplémentaires





Récapitulatif de la demande

ETAPE (5) : L'assuré vérifie que les informations qu'il a saisies sont correctes

Demande de Complémentaire santé solidaire



Ressources collectées

Les autres ressources ont été collectées avec votre accord auprès de votre (vos) employeur(s), des Caisses d'Allocations Familiales, de retraite, d'Assurance Maladie, Pôle Emploi,... :

- Revenus d'activités
- Revenus de remplacement
- Pensions, rentes et retraite
- Prestations sociales





Pièces justificatives

ETAPE (6) : Le demandeur dépose un ou plusieurs avis d'imposition

A noter : l'avis d'imposition sert par exemple à vérifier la composition de la famille, les valeurs mobilières de placement ou les revenus des TI de plus de 2 ans.



Finalisation



ETAPE (7) : Validation de la demande par l'assuré, accusé de réception de la demande



La démarche pas-à-pas

APPLICATION SMARTPHONE



Version 16 (février 2021) : dans cette version, pas de récupération automatique des revenus de l'assuré



CAS 1 : BÉNÉFICIAIRE DU RSA



La démarche pas-à-pas : étape préalable

ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique Mes démarches

12:14

>

>

>

>

0



Il se rend dans la rubrique Complémentaire Santé Solidaire -Je fais une demande de C2S

2



La démarche pas-à-pas : étape 1/3





La démarche pas-à-pas : étape 1/3





La démarche pas-à-pas : étape 2/3





La démarche pas-à-pas : étape 3/3 - Si renouvellement de C2S

ETAPE (3) : L'assuré confirme son souhait de conserver son organisme complémentaire actuel

L'assuré confirme son choix de garder son organisme complémentaire actuel

<u>*Ou*</u> il clique sur Changer d'organisme

Il clique ensuite sur Suivant





La démarche pas-à-pas : étape 3/3 - Si primo-demande de C2S







La démarche pas-à-pas : étape 3 bis - Cas 1 : choix de l'Assurance Maladie

ETAPE (3bis : cas 1) : Si l'assuré choisit l'**Assurance Maladie** pour gérer sa C2S







'Assurance

Maladie



S'il a des **ayants droit**, il **coche le type d'organisme** qu'il choisit pour eux. Il **atteste sur l'honneur** de l'exactitude des informations saisies





La démarche pas-à-pas : étape 3 bis - Cas 2 : Choix d'un autre organisme complémentaire

ETAPE (3bis :cas 2) : Si l'assuré choisit **un organisme complémentaire externe** pour gérer sa C2S



Il coche Organisme complémentaire pour la gestion de sa C2S



Il **le choisit dans la liste** et indique **le nom et l'adresse** de cet organisme







CAS 2 : NON BÉNÉFICIAIRE DU RSA



La démarche pas-à-pas : étape préalable

ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique Mes démarches

12:14

>

>

>

>

0



Il se rend dans la rubrique Complémentaire Santé Solidaire -Je fais une demande de C2S

2



La démarche pas-à-pas : étape 1/3



La démarche pas-à-pas : étape 2/2







L'assuré accède à un questionnaire pour évaluer ses droits



L'assuré accède au formulaire de demande et peut le télécharger (il peut appeler la CPAM ou prendre rendez-vous pour demander de l'aide)

	COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE
	Maladie déclarer mes ressources ?
	 Bon, à accelt d'ait non rivers de resources qui difermine mon doit à la Complémentaire amb soldaire; sition me recources, pri pare aune paré participation francérie ou mone de 14 par jour et par personne parti dation à Complementana sala la date.
	Pour faire ma demande, je compléte le formulaire avec l'ensemble des ressources de mon foyer. Pour éviter toute erreur ou tout oubli, l'Aseurance Matadie m'aide à comprendre ce que je dois déclarer.
	Quelle(s) ressource(s) dois-je déclarer ? Toute rentrie d'argent en sepices, en chique ou en virement bancaire set considérée comme une ressource,
	même ei elle n'est pas imposable. Ansi, toutes les commes d'argent perçues en l'rance ou à l'étranger au cours des 12 demiers mois, par vous et les membres de vote tours d'adont être dictaines:
	les salaires ou touts ise aides financières ise ventes d'objets iles gaine aux jeux. dans un but forme de revenue i dans un but
	Ma caisse d'assurance maladie vérifiera si elles doivent étre prises en compte dans mon dossier.
CLX F1.00	Y a-t-il des ressources que je ne dois pas déclarer ?
10.00	Certaines resources ne sont pas à déclarer, comme le RSA ou l'allocation de rentrée sociaire. Pour committre toutes les resources concernies. Pour committre toutes les resources concernies.
ALCONC SA	je consulte la liste établie sur le formulaire de demande de la Complémentaire santé solidaire.
and the second s	Quelles conséquences en cas d'erreur?
A N I I WAR	Ma cames d'assurance matatale pour ventre mes ressources aupres des banques et des services fiscaux, voire par des empléties de terrain. Ces contes par estat de unissuer de la borne attribution de la Complementale sonté polidaire doux qui y ont dont. En ces d'ensur materiales fiscaux de la Complementale sonté polidaire doux qui y ont dont. En ces d'ensur de la borne attribution de la Complementale sonté polidaire doux qui y ont dont. En ces d'ensur de la complementale de la complementale sonté polidaire doux qui y ont dont de la mensure de la complementale de la complementale sonté polidaire doux qui y ont dont de la mensure de la complementale de la complementale de la complementale de la complementale de la complementale de la complementale de la complementale de la complementale de la complementale de la complementale de la
1	remettate en cause mon des, je ceura removator ce qui retate pas ou, si terretar est de come tel, je ne senai pas sanctionné(e). Dans le cas contraire, je minupose à une péradà financière. amelli.fr
100	t er en frageren jarturiten in eine pet jahe er allen an feuer halturen in anutzen, eine allen ere jartin. 3
	Demande de Complémentaire santé solidaire
	Avera to Consideration and excellents : - voice is any consist and excellent consistent care in interactio, to excellent, to province A integrate, etc; - voice is any constant, profiles and excellent care is an extension - is provide any constant, profiles and excellent and any constant care on charge. En factoria or voi messarias, una parcipación factoria por de duc In royant do cette participación varia seria integra de la constant estatuarias estatuarias estatuarias estatuarias en charge.
	Qui peut bénéficier de la Complémentaire santé solidaire ?
	Si vous souhaitez une aide de votre X
	Caisse d'Assurance Maladie :
	Appeler Prendre RDV

En cliquant sur info (i), il accède à la liste des pays de l'EEE et la définition de la composition du foyer

19:11	••••• 46 🕞
La liste des pays de l'EEE Européen) :	E (Espace Economique
Allemagne, Autriche, Belgii Croatie, Danemark, Espag Grèce, Hongrie, Irlande, Is Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pays Bas, République Tchèque, Rép Roumanie, Royaume Uni, S	que, Bulgarie, Chypre, ne, Estonie, Finlande, Islande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pologne, Portugal, ublique de Slovaquie, Slovénie, Suède
Le foyer se compose de :	
 vous, votre conjoint(e), conc votre partenaire de PA des enfants et autres de 25 ans rattachés ai des enfants de moins votre toit et ayant et d'impôts sur le revenu des enfants majeurs o reçoivent une pensior déclarez aux impôts r ne fait pas suite à une 	tubin(e), ICS, s personnes de moins u foyer fiscal, de 25 ans vivant sous établi une déclaration en leur nom propre, de moins de 25 ans qui a alimentaire que vous mais dont le versement décision judiciaire.



La démarche pas-à-pas – Cloture de la démarche

TRAITEMENT DE LA DEMANDE DE C2S

- ▶ Le délai moyen de traitement de 14 à 28 jours en moyenne <u>selon les Caisses</u>.
- En fin de traitement, l'assuré reçoit une notification courte sur son compte Ameli lui précisant :
 - Qu'il a eu un accord de C2S
 - Qu'il doit mettre à jour sa carte Vitale
 - Qu'il peut d'ores et déjà télécharger son attestation de droit
- L'assuré est informé de l'accord de C2S par un e-mail informatif dans la messagerie de son compte Ameli
- Il est alors averti sur sa messagerie personnelle qu'il a reçu un document important sur son compte Ameli (avis de dépôt)



Les **non bénéficiaires du RSA** qui ont téléchargé le formulaire sur l'application devront le remplir manuellement et le retourner à leur CPAM <u>par courrier</u>.

S'ils ont besoin d'aide pour le compléter, ils pourront prendre rendez-vous auprès de leur Caisse sur le compte Ameli.

Comment répondre aux objections les plus fréquentes ?





Objection : Le téléservice n'est pas accessible aux assurés qui n'ont pas de scanner car ils ne peuvent pas fournir leur avis d'imposition

 \rightarrow Réponse à apporter :

Grâce à **FranceConnect**, les assurés peuvent se connecter au site <u>impots.gouv.fr</u> et obtenir leur avis d'imposition directement au format dématérialisé (depuis chez eux ou en Caisse depuis un PALS)

Impots.gouv.fr Inste de la direction générale des Finances publiques	Votre espace particulier			
Accueil > Authentification				
Connexion ou création de votre espace	Aide			
Numéro fiscal 13 chiffres Continuer Continuer Continuer Continuer Continuer Continuer Continuer Continuer Videntifier avec FranceConnect? et Vous pouvez également payer en ligne en utilisant votre numéro fiscal et la référence de votre avis Payer en ligne	 + Où trouver votre numéro fiscal ? + Vous n'avez pas encore de numéro fiscal ? + Les services disponibles sur votre espace particulier + Gestion des <i>cookies</i> 			